





Comité de Pilotage Natura 2000 – Compte-rendu Site « Chiroptères du Vexin français » Mercredi 04 octobre 2023

La réunion du Comité de Pilotage (COPIL) s'est déroulée le mercredi 4 octobre à partir de 9h à la maison du Parc de THEMERICOURT; 15 personnes étaient présentes. Le présent compte-rendu propose une synthèse des échanges et les diaporamas diffusés.

Etaient présents :

- Pierre BANCEL, Comité Départemental de Spéléologie du Val d'Oise
- Nicolas BELANGE, adjoint chargé de l'environnement à la commune de CHARS
- Amélie COLLIGNON, chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional du Vexin français (PNRVF)
- Gaëll COSTAOUEC, chargée de mission Natura 2000 à Seine Normandie Agglomération (en distanciel)
- Annabelle DELVAL, responsable du pôle Espaces Naturels, Biodiversité et Publicité à la Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise (DDT95)
- Sylvie DUFLOT, responsable du Groupe Local LPO Vexin Basse Seine (VBS)
- Maxime GANGLOFF, apprenti au service Environnement, Agriculture et Accompagnement des territoires de la DDT95
- Jade GAUTTIERI, chargée d'études biodiversité à la DDT95
- Jean-Pierre LAIR, chargé d'études et référent chiroptères à la LPO IIe-de-France
- Chrystelle MIGERNIER, chargée d'études Natura 2000 à la Direction Départementale des Territoires des Yvelines (DDT78)
- Louise-Anne MULLER, ancienne stagiaire au PNRVF (distanciel)
- Martine PANTIC, maire de Saint-Cyr-en-Arthies et Présidente du Comité de Pilotage
- Christophe PARISOT, Président du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Ile-de-France (CEN IDF)
- Françoise ROUX, Responsable du pôle Environnement au PNRVF
- Coralie VERDIER, Chargée de mission Natura 2000 au Conseil régional d'Ile-de-France (CRIDF)

ORDRE DU JOUR

Les différents points abordés à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Présentation du dispositif Natura 2000 et du site « Chiroptères du Vexin français »
- Présentation du changement de programmation Natura 2000 par Coralie VERDIER
- Bilan de l'animation 2020-2023
- Présentation de l'étude sur les territoires de chasse des chiroptères d'Intérêt Communautaire par Louise-Anne MULLER
- Perspectives d'animation pour 2023
- Temps d'échange

INTRODUCTION

Madame Martine PANTIC, maire de Saint-Cyr-en-Arthies et Présidente du Comité de Pilotage, ouvre la réunion en proposant un tour de table, à l'issue duquel Madame Amélie COLLIGNON, chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional du Vexin français (PNRVF) remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

Rappels sur Natura 2000 et changement de compétence

Mme COLLIGNON annonce l'ordre du jour. Elle commence la réunion par de rapides rappels sur le réseau Natura 2000 et son fonctionnement, et présente les sites Natura 2000 du Vexin et plus particulièrement le site « Chiroptères du Vexin français ».

Madame Coralie VERDIER, chargée de mission Natura 2000 au Conseil Régional d'Ile-de-France (CRIDF), présente le passage de compétences effectué à l'occasion de la nouvelle programmation Natura 2000 initiée en 2023.

BILAN DE L'ANIMATION 2023

Le site Natura 2000 des Chiroptères du Vexin n'est pas celui auquel l'animatrice consacre le plus de temps par rapport aux deux autres dont elle a la charge, les carrières qu'il englobe étant déjà en majorité sécurisées.

Les contrats Natura 2000 engagés ces dernières années

Mme COLLIGNON présente rapidement les contrats réalisés durant les dernières années :

- Restauration et entretien d'une pelouse calcicole au-dessus de la cavité communale de Chars
- Dépollution et re-fermeture de la cavité communale de Dennemont, qui accueille en été une importante nurserie de Grands Murins ; le site avait déjà fait l'objet d'un contrat pour fermer les nombreux accès qu'il possédait, mais sa grosse fréquentation entraîne une dégradation des infrastructures.

Malgré la fermeture très complète de cette cavité, elle est toujours fréquentée, avec des traces d'intrusion constatées à l'occasion du deuxième comptage estival de 2023.

Les effectifs de chiroptères en hibernation dans le Vexin et sur le site

Mme COLLIGNON présente l'évolution des effectifs en hibernation sur toutes les cavités du Vexin depuis les premiers suivis en 2000, puis les résultats des effectifs par espèces dans chaque cavité ou ensemble de sites du site Natura 2000, afin de montrer leur importance pour les chiroptères.

Elle évoque le cas de cavités de grand intérêt n'étant incluses dans aucun périmètre de protection. Des réflexions sont menées, notamment dans le cadre de la Stratégie pour les Aires Protégées (SAP), pour les intégrer dans un périmètre existant ou désigner de nouveaux sites, Natura 2000 ou autre, pour les protéger.

De même, toutes les nurseries connues, à l'exception de celle de Dennemont, sont exclues des périmètres Natura 2000, car situées dans le bâti. Cette décision d'exclure le bâti des périmètres de protection Natura 2000 n'est pas spécialement justifiée aujourd'hui, car si les propriétaires sont soumis aux contraintes réglementaires (EIN2000 en raison de la présence d'espèces d'intérêt communautaire), ils ne peuvent pas bénéficier des contrats Natura 2000 qui leurs permettraient de financer des actions de protection des espèces. Ainsi, dans le cas d'extensions des sites, l'intégration de ces nurseries sera envisagée, avec l'accord des propriétaires.

La colonie de Grands-Murins de Dennemont

Mme COLLIGNON présente les suivis de la nurserie de Dennemont, expliquant qu'une technique de comptage à la caméra thermique a été initiée en 2021 et permet un dénombrement bien plus exhaustif et moins impactant.

Plusieurs pistes de suivis alternatifs sont évoquées par les participants, avec notamment la pose de cadres de comptages automatiques (possible seulement si le système peut compter les individus qui rentrent et décompter ceux qui sortent), et l'installation de systèmes de caméras infrarouges pilotables à distance (intéressants d'un point de vue pédagogique mais pas toujours évidents à mettre en place techniquement).

Mme COLLIGNON explique que l'année 2023 a été particulière pour le comptage de la nurserie de Dennemont, avec un premier comptage en juin, puis un second en juillet pour déterminer les effets d'un feu d'artifice tiré à proximité immédiate de la sortie de la cavité alors que les femelles étaient sur le point d'accoucher. Elle aurait souhaité soumettre cet évènement à EIN2000 via la clause-filet, mais cela n'a malheureusement pas abouti.

Le lendemain de cet évènement, au lieu des 270 individus trouvés deux semaines plus tôt dans la cavité, c'est plus de 450 individus qui ont été recensés dans la cavité, alors que les jeunes ne pouvaient pas encore être volants; l'hypothèse privilégiée est celle d'un regroupement de nurseries et/ou d'individus isolés, habituellement dispersés aux alentours, dans cette cavité jugée plus « sécurisée » par des chauves-souris paniquées par les feux d'artifice. Mme COLLIGNON indique cependant ne pas savoir de quelles espèces il peut s'agir, n'ayant pas effectué de passage à vue avant le comptage thermique pour ne pas déranger outre mesure des individus déjà fortement affectés par le feu d'artifice.

Un autre impact potentiel du feu d'artifice résiderait dans un taux de reproduction très faible de la colonie ; en effet, les chiffres observés en août 2022 (femelles et petits) n'étaient pas très éloignés de ceux observés en juin 2023 (femelles seules). Le feu étant tiré quelques jours avant l'accouchement des femelles, il pourrait induire un stress et des avortements. Cependant, les conditions défavorables d'août, combinées au dérangement récent constaté, n'ont pas permis de fournir des chiffres qui permettent habituellement de savoir combien de petits ont atteint le stade volant durant l'été, pour avancer sur ces différentes hypothèses.

M. PARISOT demande si la potentielle faible reproduction de la colonie ne pourrait pas être également expliquée par la pollution à laquelle les femelles sont exposées, une décharge de matériaux polluant étant a priori à l'origine de la chaleur dans la fissure dans laquelle elles sont installées. Mme COLLIGNON remarque que c'est une hypothèse intéressante

Les chiroptères et les feux d'artifice

Alors que la question des feux d'artifice s'est posée à Follainville-Dennemont, qui a eu la bonne démarche de venir solliciter le Parc même si un peu trop tard, Mme ROUX note qu'il y a certainement des problématiques similaires sur de nombreuses autres communes, et avec des impacts non seulement sur les chiroptères mais aussi sur la faune en général. Mme COLLIGNON évoque la possibilité de pouvoir intégrer les feux d'artifices aux listes de projets soumis à EIN2000, pour une meilleure visibilité sur ces évènements. Réalisés par des professionnels mais parfois aussi par des particuliers, ils présentent par ailleurs des risques incendie particulièrement élevés.

M. LAIR demande s'il ne serait pas plutôt possible de favoriser les spectacles de lumière, moins impactants, pour réduire les impacts. M. PARISOT propose dans ce sens d'accompagner les entreprises pour se réorienter dans l'utilisation de drones, pratique de plus en plus développée, et évitant à la fois le risque incendie et limitant le dérangement des chauves-souris.

Mmes COLLIGNON et VERDIER répondent que ce sont en effet des pistes intéressantes, mais qui prendront du temps à étudier et développer, car nécessitant des évolutions de pratiques et de mentalités, et un gros travail de communication et de sensibilisation auprès des communes, des particuliers et des entreprises concernées.

M. LAIR rappelle qu'au-delà des enjeux Natura 2000, les feux d'artifice peuvent avoir des impacts sur les espèces protégées, et qu'une communication auprès des communes pourrait également s'axer sur les conséquences juridiques possibles en cas de destruction de ces espèces, tout en proposant en parallèle des solutions pour éviter ces recours. Mme COLLIGNON répond que cela peut-être une situation délicate, car Natura 2000 est un outil basé sur la concertation et gouvernée par un organisme politique, et qu'il est parfois difficile de trouver un équilibre entre concertation et protection des espèces.

Mme DELVAL demande si ce compte-rendu, qui met bien en avant les effets négatifs du feu d'artifice, sera envoyé à la commune concernée, qui n'est pas présente au COPIL; Mme COLLIGNON lui répond que les comptes-rendus de réunion ainsi que les supports de présentation sont systématiquement envoyés à tous les membres des COPIL. Mme ROUX ajoute que si le feu d'artifice devait de nouveau être envisagé au même endroit, le Parc prendra contact avec la commune bien en amont, et si aucune solution satisfaisante n'est trouvée, un protocole de suivi acoustique précis sur plusieurs jours sera mis en place pour quantifier précisément les impacts du feu d'artifice sur les chiroptères de Dennemont.

Les autres nurseries du Vexin

Mme COLLIGNON présente rapidement les huit autres nurseries présentes sur le Vexin, toutes situées hors Natura 2000 en raison notamment de leur installation dans le bâti. Elle rappelle que les colonies de Grands Rhinolophes et de Petits Rhinolophes présentées sont les seules connues en Ile-de-France. Elle explique également que sur ces huit colonies, quatre ne bénéficient d'aucun statut de protection à proximité, et s'inscrivent donc dans les réflexions liées à la Stratégie des Aires Protégées, pour un objectif de protection à la fois des nurseries et des terrains de chasse autour.

Sensibilisation, réseau et communication

Mme COLLIGNON présente les actions qui ont pu être menées dans le cadre de la sensibilisation et la communication. Le site internet dédié aux sites Natura 2000 du Vexin décrit le fonctionnement du réseau Natura 2000 et les enjeux spécifiques des sites du Vexin afin de proposer à tout usager du territoire une source d'information la plus complète possible ; elle encourage les communes à renvoyer vers ce site internet depuis leur propre site, pour faciliter le porter à connaissance auprès des habitants.

Les financements Natura 2000

Mme COLLIGNON présente la mission inter-réseau Natura 2000, pilotée par l'OFB, qui propose notamment plusieurs webinaires à destination des élus Natura 2000 afin de leur présenter le fonctionnement du réseau, le rôle qu'ils peuvent y jouer et les avantages économiques qu'ils peuvent en tirer.

Elle présente les quelques informations principales de ce dernier webinaire, avec les retombées économiques possibles autour de la sensibilisation, les services écosystémiques et l'attractivité du territoire, ou encore les financements mobilisables, avec les contrats Natura 2000 et la dotation biodiversité. Cette dernière est touchée d'office par un certain nombre de communes situées en site Natura 2000 et/ou en Parc naturel régional, avec un grand nombre de communes au sein du PNR concernées. Alors que ces fonds ne sont pas fléchés dans leur investissement, Mme COLLIGNON évoque son projet de proposer aux communes concernées des projets pour investir cet argent dans des actions favorables à l'environnement.

Mmes COLLIGNON et VERDIER rappellent que ce fond a été imaginé pour permettre aux communes de préserver leur patrimoine naturel, et du point de vue de Natura 2000, pour compenser les exonérations de Taxes sur le Foncier Non Bâti associées à la signature de chartes Natura 2000.

La pollution lumineuse et les chauves-souris

M. PARISOT demande s'il existe un suivi des communes pratiquant l'extinction; Mmes COLLIGNON et ROUX répondent que c'est effectivement le cas, mais que cette cartographie n'étant pas réalisée annuellement, elle ne permet pas de faire un lien entre les extinctions et les effectifs de chiroptères. Des études sur le sujet existent cependant, ayant par exemple prouvé que même les pipistrelles, pourtant moins affectées par la pollution lumineuse, se retrouvent en densités 6 fois plus importantes dans les zones non éclairées.

La question de la pollution lumineuse est ainsi bien prise en compte pour l'étude des chauves-souris ; une cartographie de la pollution lumineuse a été établie au niveau du PNR et en lien avec la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT), mais elle n'a pas encore pu être croisée avec les cartographies de continuités établies cette année par manque de temps. C'est un objectif dans les années à venir, pour agir sur les points de rupture de la continuité nocturne, l'objectif étant d'atteindre 100% des communes pratiquant au moins une extinction partielle en cœur de nuit, comme cela a déjà pu être fait dans le Parc naturel régional du Gâtinais. M. PARISOT remarque que cet objectif a été atteint en plaçant l'extinction comme une écocondition.

Mme COLLIGNON souligne les changements progressifs de mentalité sur le sujet de l'extinction nocturne, facilités par les études prouvant que l'insécurité n'est pas plus grande lorsque les éclairages sont éteints. Elle note que la limitation de l'éclairage nocturne pourra potentiellement augmenter l'intérêt de certaines cavités pour l'hibernation, comme c'est probablement le cas à Villarceaux, qui présente probablement à la fois une augmentation des effectifs et un drainage de chiroptères venant de cavités aux contextes moins favorables. L'extinction de plus de zones pourra effectivement augmenter l'intérêt d'autres cavités pour l'hibernation.

Les chiroptères d'affinité forestière

Mme PANTIC demande si des études ont été réalisées sur les espèces forestières; Mme COLLIGNON répond que ce sont en effet des connaissances qui manquent. Il faudrait pour y remédier réaliser des études acoustiques, doublées éventuellement de capture pour pose d'émetteurs et suivis par télémétrie, protocoles très lourds nécessitant des permis et autorisations de capture, qui n'ont donc pour l'instant pas pu être mis en place mais qu'elle souhaite vivement pouvoir initier dans le futur.

Etude sur les territoires de chasse des chiropteres d'interet communautaire dans le Vexin

Louise-Anne MULLER, qui a effectué son stage de fin d'étude au Parc sur l'identification des territoires de chasse des chiroptères d'intérêt communautaire sur le territoire du Parc, présente son étude et les principaux résultats.

Mme COLLIGNON ajoute que suite à cette étude, les vallées de la Viosne et du Sausseron ont été identifiées comme zones d'intérêt à préserver dans le cadre de la SAP, avec potentiellement d'autres études à mettre en place pour compléter les données chiroptères par des inventaires phytosociologiques ou faunistiques.

Perspectives d'animation pour 2024

Mme COLLIGNON propose une présentation rapide des perspectives d'animation pour 2024, avec la poursuite des suivis des chiroptères en hibernation et en reproduction et de potentiels contrats Natura 2000.

Mme COLLIGNON et M. PARISOT évoquent le cas d'une carrière de grande importance pour l'hibernation des chiroptères sur la commune de Chars, en cours d'acquisition par le CEN IDF. M. PARISOT explique que l'objectif sera ensuite de monter un contrat Natura 2000 pour fermer la cavité afin de limiter l'intrusion par les chats et la fréquentation humaine. Mme COLLIGNON se félicite de cette acquisition, soulignant qu'il s'agit d'une des plus

belles cavités en termes d'effectifs et de diversité sur la commune, vente permise par les excellents rapports entretenus avec l'ancienne propriétaire, qui souhaitait transmettre la cavité à une association naturaliste qui saurait préserver ce patrimoine.

Mme COLLIGNON mentionne ensuite les perspectives autour de la SAP, et les potentiels projets d'extension du site Natura 2000 des Chiroptères ou de création de nouveaux sites. L'objectif serait d'intégrer les territoires de chasse des chiroptères, pour élargir la protection qui est à l'heure actuelle centrée sur les gîtes d'hibernation.

Au niveau des animations de terrain, cette année, la commune d'Aincourt s'était par portée volontaire pour accueillir une animation chauves-souris, concernée par la problématique avec les travaux autour du Sanatorium d'Aincourt. Après question de Mme PANTIC, Mmes COLLIGNON et ROUX confirment que c'est le maître d'ouvrage qui finance toutes les mesures prises pour maintenir la nurserie de Petits Rhinolophes installée dans le bâtiment, dans le cadre de l'application des mesures Eviter, Réduire, Compenser obligatoires pour tout projet. Le Parc sera chargé du suivi des chauves-souris du Sanatorium une fois que les travaux seront terminés, en lien avec le département auquel devrait être rétrocédé la parcelle sur laquelle un gîte de substitution est implanté.

A l'issue de sa présentation, Mme COLLIGNON remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur attention, et indique qu'elle reste disponible pour un temps d'échange. Mme PANTIC remercie Mme COLLIGNON pour cette présentation très intéressante et le travail complet réalisé ces dernières années.

TEMPS D'ECHANGE

M. PARISOT demande si des visites de cavités ont déjà été organisées. Mme COLLIGNON répond que cela n'a pas été fait, et craint que cela donne envie aux gens de visiter d'autres carrières par eux-mêmes. Mme PANTIC et M. PARISOT expliquent qu'ils ont fait visiter leurs cavités respectives à l'occasion des journées du Patrimoine, et y ont vu une occasion de sensibiliser un public intéressé. Mme VERDIER remarque que les journées du Patrimoine sont effectivement un angle intéressant, dans le sens où elles ouvrent au public des sites normalement interdits d'accès, et que les carrières d'hibernation s'inscrivent dans ce cadre. Mme COLLIGNON trouve cette idée intéressante, si des cavités s'y prêtent; M. PARISOT propose la cavité en cours d'acquisition de Chars, qui permettrait par ailleurs une introduction à la géologie.

Sans question supplémentaire, la séance est close.



Sites à chiroptères du Vexin français FR1102015

Comité de pilotage Natura 2000

Mercredi 4 octobre 2023 - Théméricourt











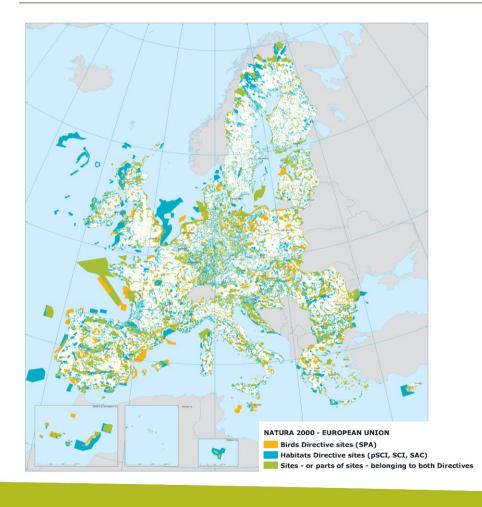
ORDRE DU JOUR

- Présentation du dispositif Natura 2000 et du site et changement de programmation Natura 2000
- 2. Bilan de l'animation 2020-2023
- 3. Cartographie des territoires de chasse des chiroptères d'intérêt communautaire Louise-Anne MULLER
- 4. Perspectives d'animation 2024
- 5. Temps d'échange

Présentation du dispositif Natura 2000 et du site à chiroptères du Vexin français



Le réseau Natura 2000





OBJECTIF

Préserver la biodiversité emblématique européenne grâce à deux directives



OISEAUX (1979)

« Zones de Protection Spéciales » (ZPS)



HABITATS-FAUNE-FLORE (1992)

« Zones Spéciales de Conservation » (ZSC)



Natura 2000 en France



COMITÉ DE PILOTAGE

Gouvernance du site assurée par un comité d'acteurs du territoire se réunissant chaque année



CONTRATS ET CHARTE

Actions de gestion engagées sur la base du volontariat via des contrats financés ou des chartes de bonnes pratiques



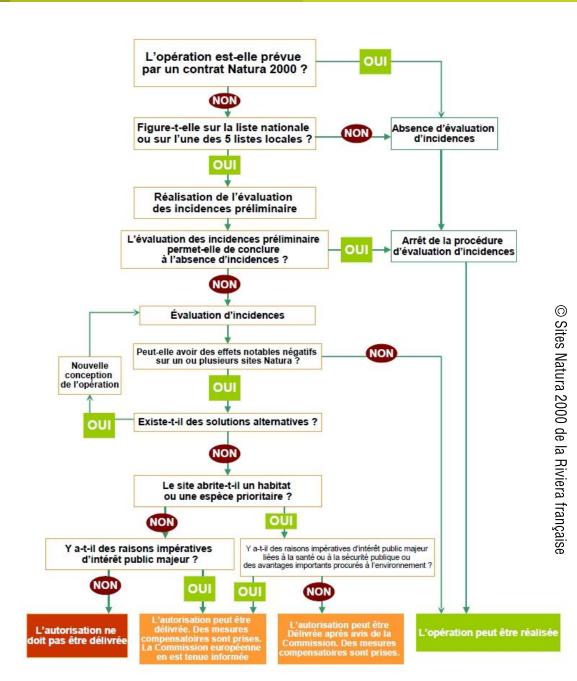
EVALUATION DES INCIDENCES

Contrôle des activités pouvant mettre en péril les habitats ou les espèces du site

NATURA 2000 Bilan 2021-2023 Stage territoires de chasse Perspectives 2024 Temps d'échange

Natura 2000 en France

- Tout projet réalisé sur ou à proximité des sites peut être concerné
- « Clause-filet » → soumet à EIN des projets non-concernés par les listes en cas d'atteintes potentielles
- Dans tous les cas : contacter l'animateur en amont!



Des changements en 2023

Coralie VERDIER, chargée de mission Natura 2000 au Conseil Régional d'Ile-de-France

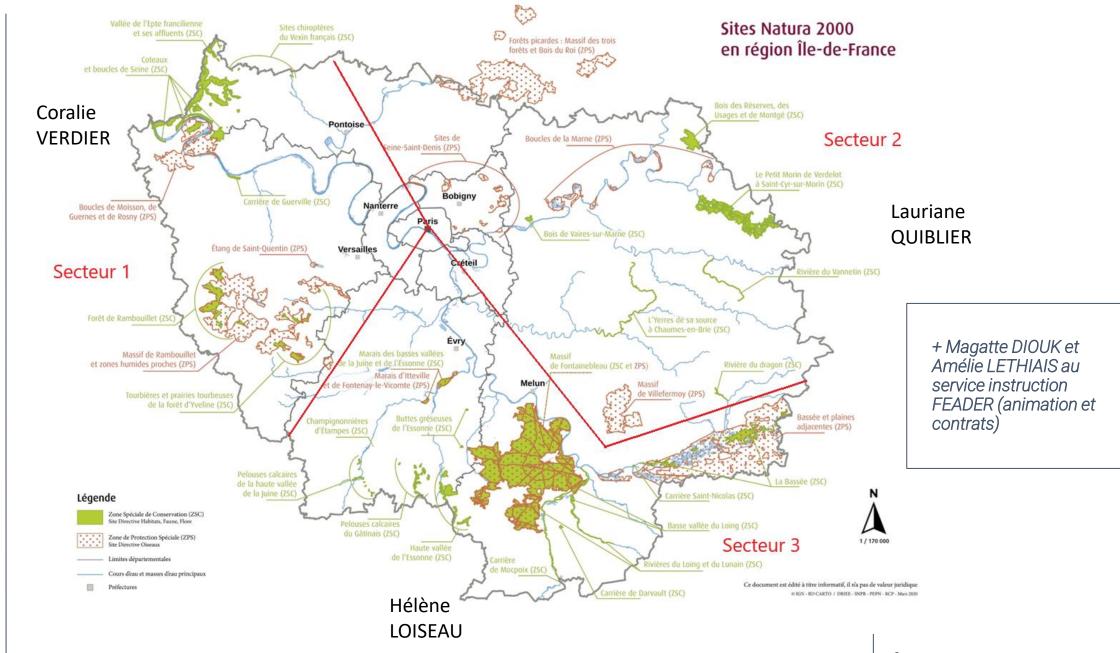
Transfert de compétences Natura 2000

- → Transfert administratif et financier de l'Etat vers les Régions
- → À compter du 1^{er} janvier 2023
- → Issu de la Loi dite 3DS
- Continuité des actions menées et renforcement de la coordination du réseau des animateurs et avec les partenaires

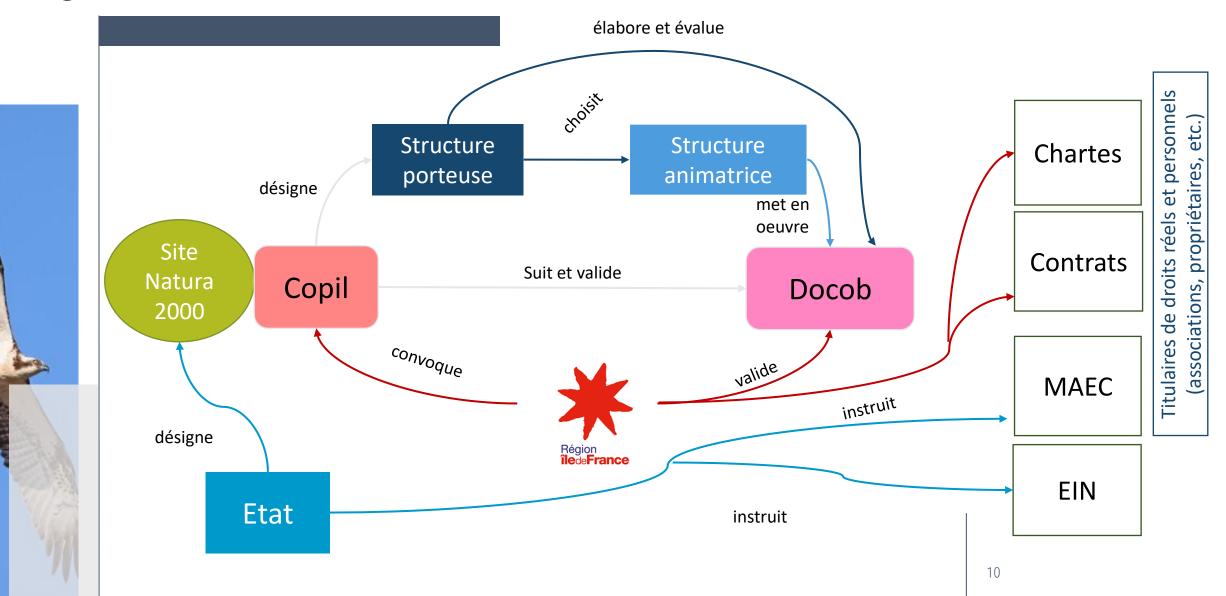








La gouvernance Natura 2000



En synthèse



- Convoque les copils
- Valide les DOCOBs et veille à leur mise en œuvre
- Assure le portage des sites en l'absence de volontaires
- Appuie les structures porteuses
- Instruit les chartes
- Instruit les dossiers FEADER pour financer l'animation, les contrats ou la révision de DOCOBs

- Désigne ou modifie les sites
- Rapporte les données à la Commission européenne
- Instruit les MAEC
- Instruit les EIN



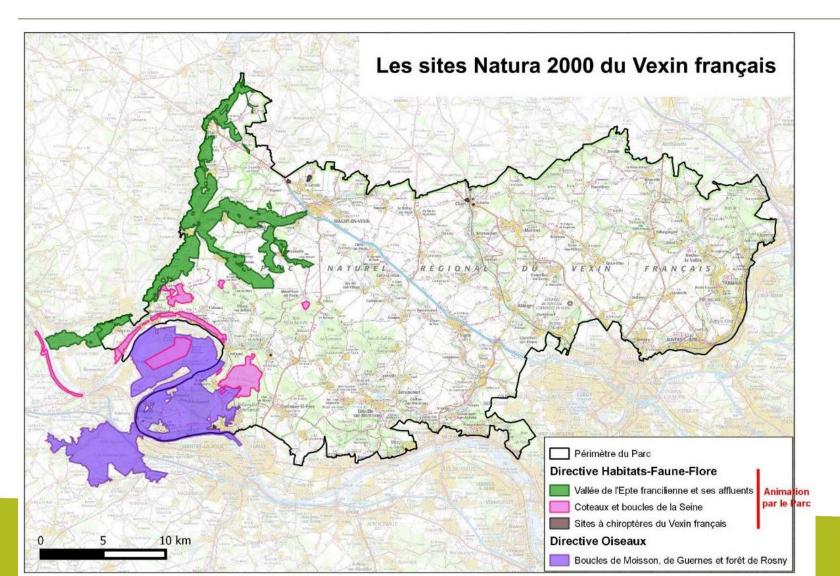
Liberté Égalité Ensternité

DRIEAT Île-de-France

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports

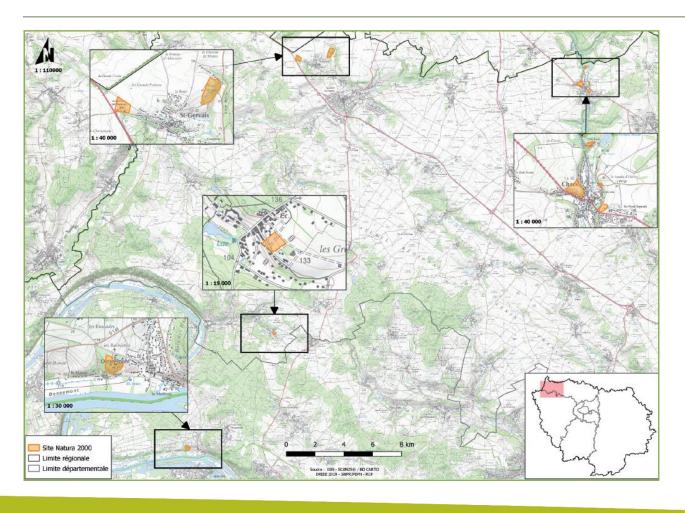


Natura 2000 dans le Vexin





Les sites à Chiroptères du Vexin français



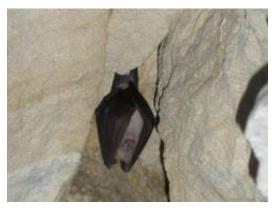
- 8 entités désignées sur 4 communes (95 et 78)
- Protection de 18 cavités (anciennes carrières de pierres souterraines)
- → Sites favorables à l'hibernation des chauves-souris

Objectif: protéger les cavités nonincluses dans d'autres périmètres de protection

Les sites à Chiroptères du Vexin français

5 Espèces d'Intérêt Communautaire

- 1303 Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- 1304 Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- 1321 Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
- 1323 Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*)
- 1324 Grand murin (*Myotis myotis*)









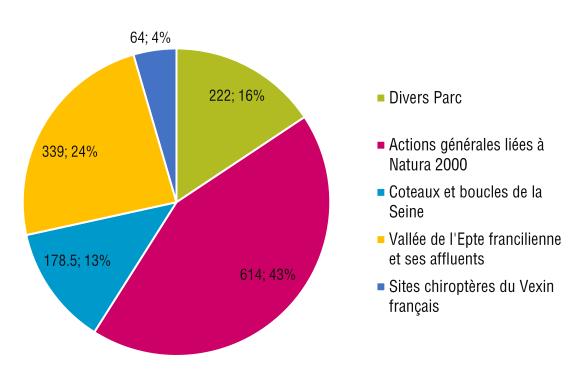


Bilan d'activité

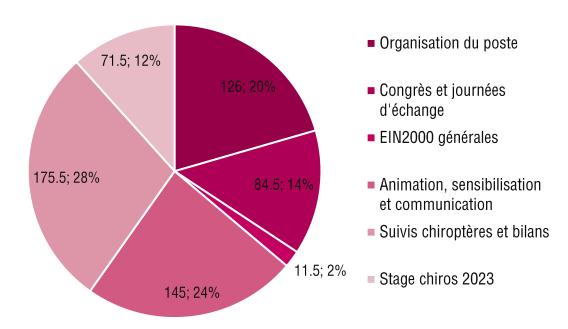


Temps d'activité 2023

Temps (en h) consacré à chaque site Natura 2000 entre septembre 2022 et septembre 2023

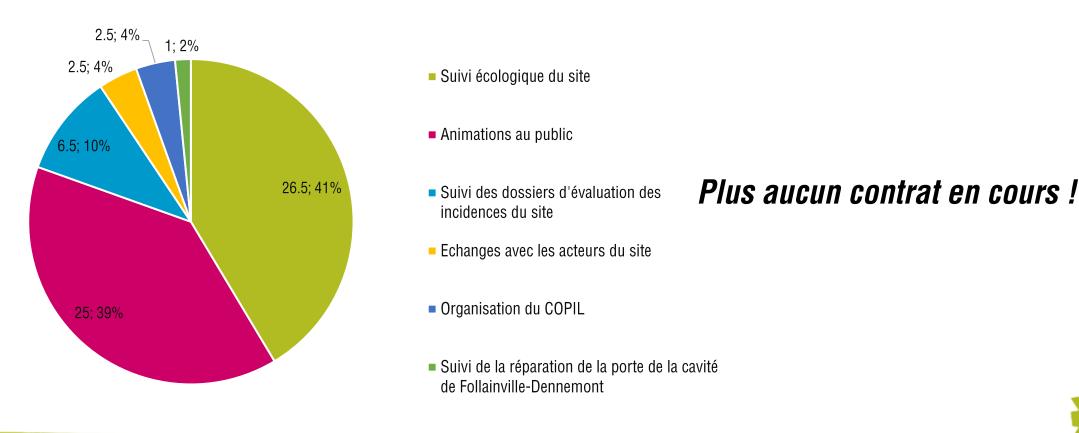


Temps (en h) consacré aux actions "générales" liées à Natura 2000



Temps d'activité

Temps (en h) consacré aux actions liées à la gestion du site Natura 2000



Contrats Natura 2000

• Entretien d'une pelouse calcicole au dessus de la cavité communale de Chars (2020-2024)





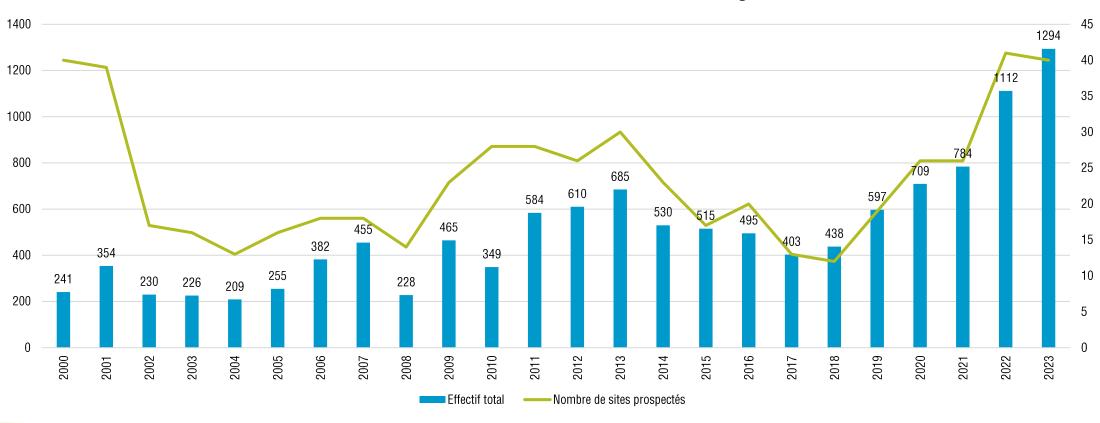
Contrats Natura 2000

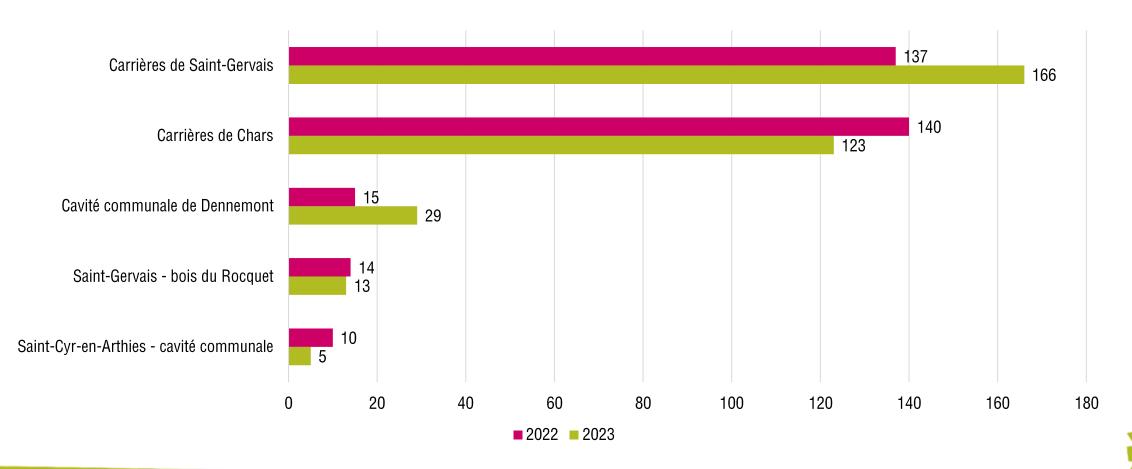
• Dépollution puis renouvellement de la fermeture de la cavité communale de Dennemont (2021-2024)



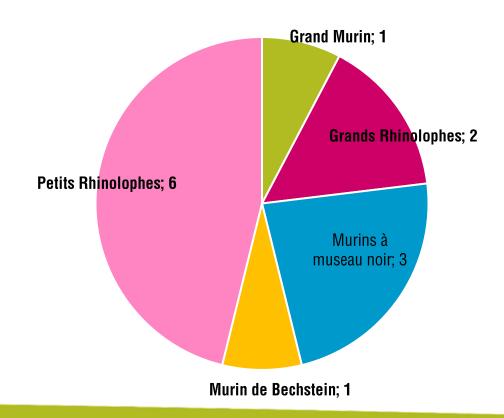


• Suivi des chiroptères en hibernation - Vexin français

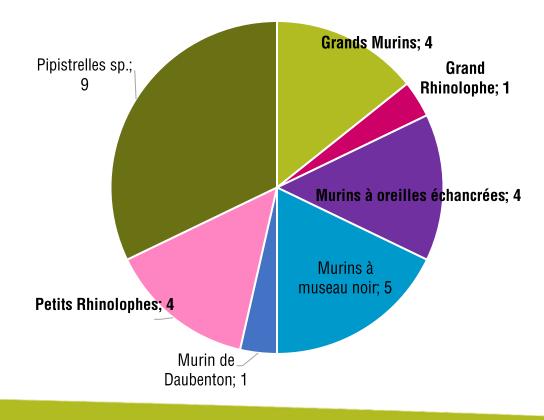


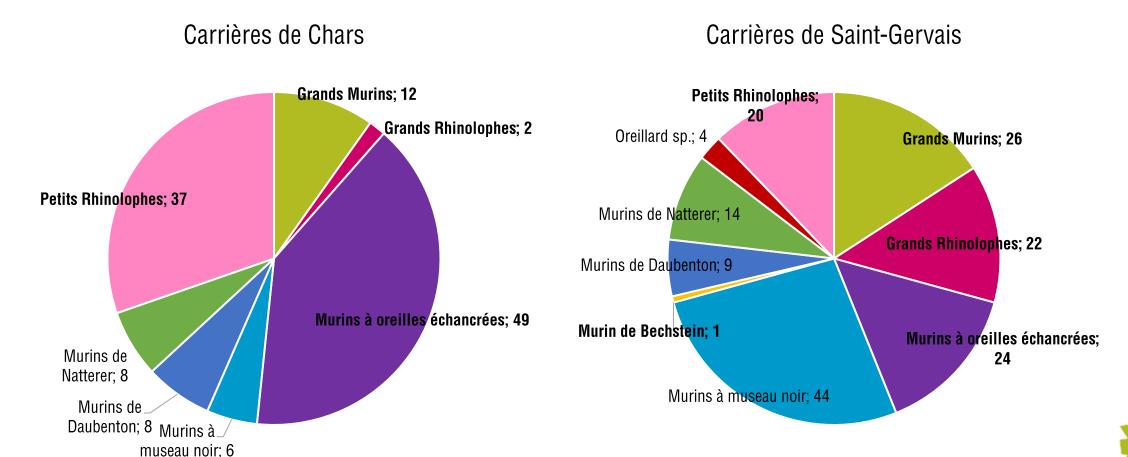


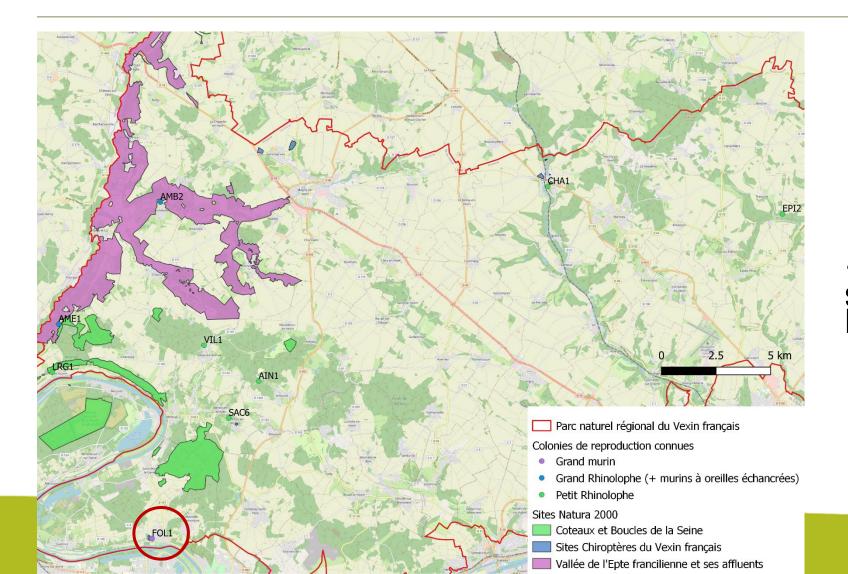
Cavités du bois du Rocquet (SAG)



Cavité communale de Dennemont







→ Une seule strictement située dans un périmètre Natura 2000!

Suivi de la colonie de Dennemont

Espèce	2019 (juin)	2020 (juin)	2021 (juin)	2022 (août)	2023 (juin)
Grand Murin	220	180	200	320	267
Murin de Daubenton	21	22	23	40	3

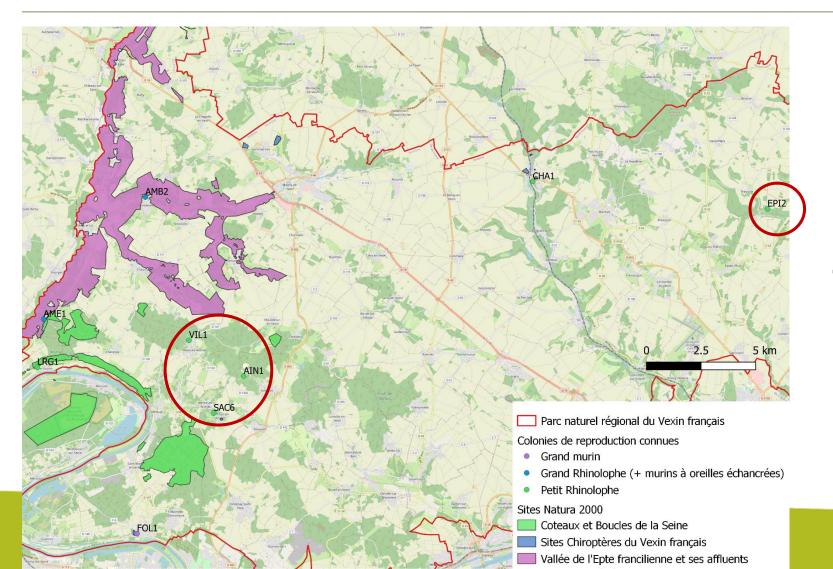
Comptages à la caméra thermique → chiffres exacts!

- Sauf exception, deux comptages réalisés : juin / août
- Comptage additionnel en juillet → estimer les impacts du feu d'artifice de Dennemont sur les chiroptères

Suivi de la colonie de Dennemont

 Dérangement constaté lors du second comptage (individus éparpillés) + mauvaises conditions météo → pas de chiffres





→ Des sites à protéger !

Sensibilisation, communication et réseau

Publication d'une lettre Natura 2000

- Participation à des congrès, rencontres et journées de formation
- Communication sur les réseaux sociaux



Sensibilisation, communication et réseau

Natura 2000 dans le Vexin français

Adoptée en 2021, la stratégie nationale pour les aires protégées a pour ambition de de protéger 30 % du territoire national. Nos trois sites Natura 2000, une des richesses de notre territoire, sont d'ores et déjà intégrés au réseau des aires protégées. Mais le travail en cours sur ce dossier permettra d'inscrire pour les préserver de nouvelles « pépites » locales voire d'agrandir le périmètre de certains sites Natura 2000 pour les y accueillir. Le Parc, qui est le gestionnaire historique Natura 2000, comme les élus concernés œuvrent depuis de nombreuses années pour que ces espaces demeurent les « réservoirs » exemplaires d'une biodiversité parfois unique en Ile-de-France, et ne peuvent que se réjouir de cette reconnaissance nationale. Nous avons propriétaires pour nous aider à protéger, restaurer et valoriser les milieux tout en préservant les espèces. Je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue à notre

présidente du Comité de Pilotage du site Natura 2000

Le Document d'Objectifs (DOCOB) est un document de diagnostic et d'orientation pour la gestion de chaque site Natura 2000. Il peut être actualisé ou révisé si nécessaire (nouveaux objectifs à prendre en compte, modification de

C'est le cas pour le DOCOB du site « Vallée de l'Ente rancilienne et ses affluents » dont la révision, entamée en 2021, fait suite à une extension de périmètre validée en 2018. Le nouveau DOCOB est aujourd'hui bien avancé mois pour cette mission. Une fois le premier jet de document terminé, il sera présenté aux différents groupes

sites Natura 2000 du Vexin sur













Sensibilisation, communication et réseau

- Congrès national des élus Natura 2000 (octobre 2022)
- Congrès des Parcs (octobre 2022)
- Rencontres chiroptérologiques d'IdF (novembre 2022)
- Réunion du PRAC IdF (mars 2023)
- Colloque chauves-souris et gestion forestière (mars 2023)
- Présentation Natura 2000 Bac Pro St-Germain (avril 2023)
- Fête de la Nature (mai 2023)
- Animation « Nuit de la chauve-souris » à Chars (août 2023)
- Ecole Régionale d'Entomologie (juin/septembre 2023)





Sensibilisation, communication et réseau



https://sitesnatura2000duvexin.n2000.fr/

Sensibilisation, communication et réseau



https://youtu.be/ktM1sYQPXFM





Sensibilisation, communication et réseau

Retombées économiques

- Tourisme et loisirs (sentiers Natura 2000, valorisation des services locaux)
- Agriculture durable (MAEC)
- Image positive des territoires : valorisation des engagements dans la préservation de la biodiversité, attractivité pour les nouveaux habitants, les entreprises et les investisseurs
- Services écosystémiques

Leviers financiers

- Animation et contrats Natura 2000
- Dotation biodiversité (PNR et/ou Natura)
- 2 communes sur 4





Présentation de l'étude réalisée sur les territoires de chasse des chiroptères d'intérêt communautaire

Louise-Anne MULLER



Identification des territoires de chasse des chiroptères d'intérêt communautaire du Vexin français

Stage de Master 2

Encadré par Amélie Collignon Réalisé par Louise-Anne Muller









I. Introduction



Enjeux de conservation des chiroptères

1. Echelle régionale

Exigences écologiques

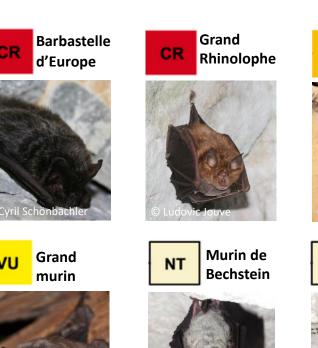


Menaces



Création d'espaces naturels protégés







Petit

© Marie Knochel



Enjeux de conservation des chiroptères

2. Echelle du Parc naturel régional du Vexin français

Exigences écologiques



Menaces



Création d'espaces naturels protégés





Grand





Problématique

Connaissance et suivi des gîtes :

- Hivernaux
- Estivaux + habitats associés X



Identification des espaces à enjeux

Extensions Natura 2000

ZSC Chiroptères du Vexin français

Quels sont les habitats de chasse potentiellement fréquentés par les chiroptères d'intérêt communautaire du Parc naturel régional du Vexin français ?

Cartographie des terrains de chasse potentiels

Etape 1 : Déterminer l'aire d'étude

I. Introduction

	Espèce	Rayon maximal parcouru en une nuit de chasse	Effectifs des colonies du Vexin	_	Surfaces d'habitats favorables à cartographier
Olivier Prohin	Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros)	8 km	15 - 150	\Rightarrow	300 – 1200 ha
Pladavit John's	Grand Rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum)	14 km	50 - 60	\Rightarrow	900 – 1250 ha
	Murin à oreilles échancrées (Myotis emarginatus)	15 km	65	\Rightarrow	1250 ha

Cartographie des terrains de chasse potentiels

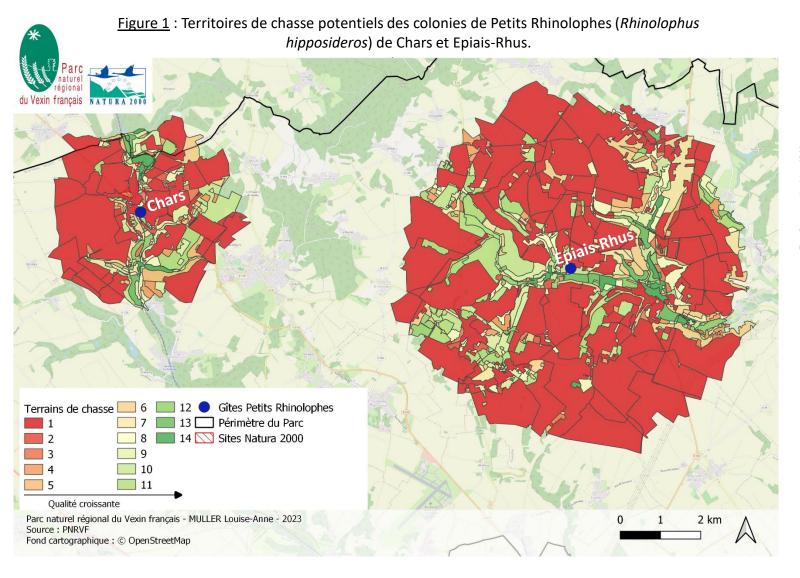
Etape 2 : Déterminer la qualité de l'habitat

I. Introduction

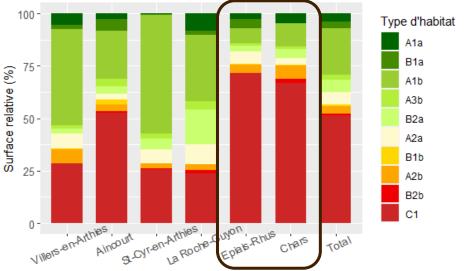
Typologie







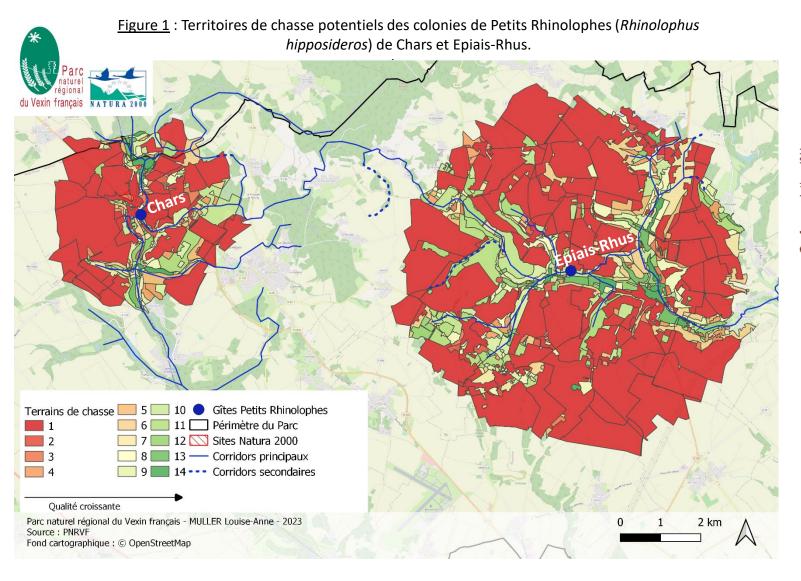
<u>Figure 2</u>: Surfaces relatives des typologies d'habitat disponibles autour de chaque colonie de reproduction de Petits Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*).



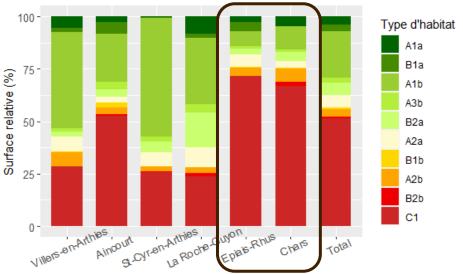
Epiais-Rhus et Chars

- X Nombreux habitats défavorables
- Importance des éléments arbustifs et arborés



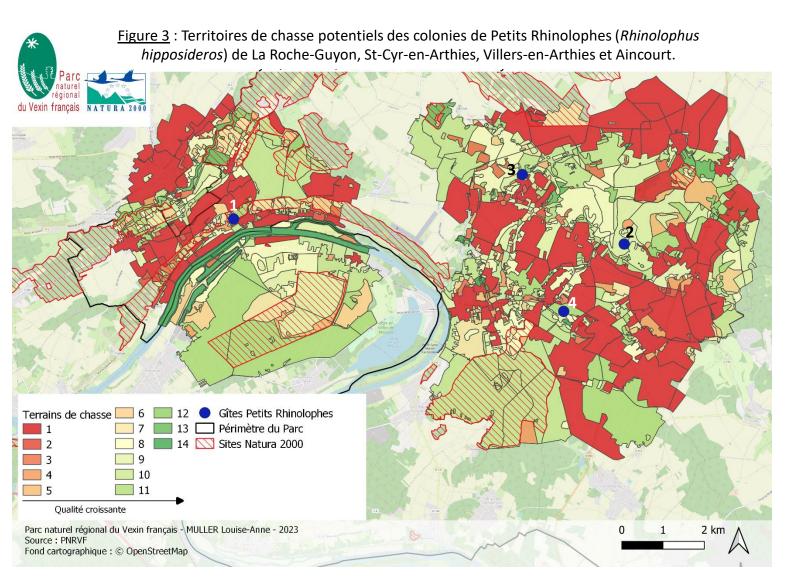


<u>Figure 2</u>: Surfaces relatives des typologies d'habitat disponibles autour de chaque colonie de reproduction de Petits Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*).

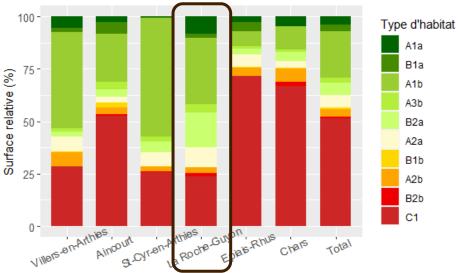


Epiais-Rhus et Chars

- X Nombreux habitats défavorables
- Importance des éléments arbustifs et arborés



<u>Figure 2</u>: Surfaces relatives des typologies d'habitat disponibles autour de chaque colonie de reproduction de Petits Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*).



La Roche-Guyon (1)

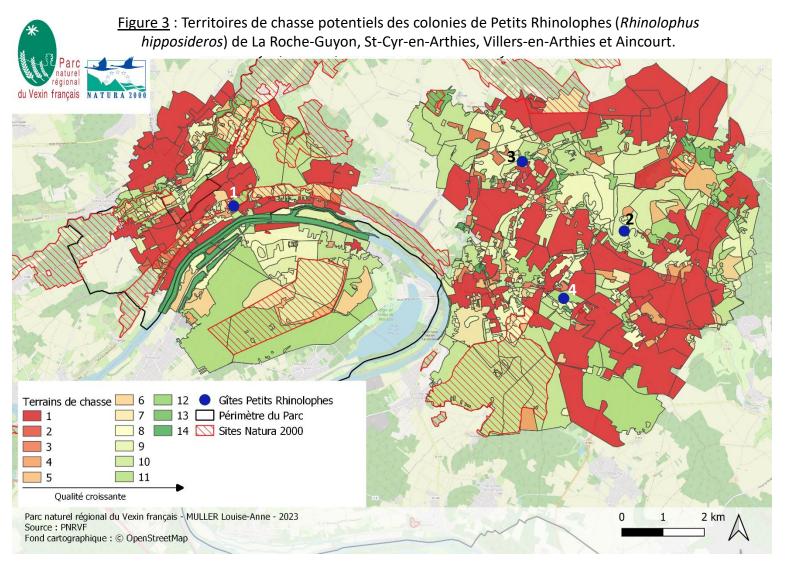


Mosaïque

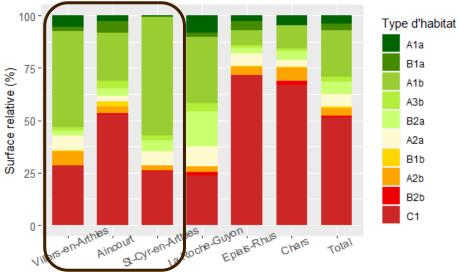
+ Diversité de milieux

Lien effectifs - qualité habitats?





<u>Figure 2</u>: Surfaces relatives des typologies d'habitat disponibles autour de chaque colonie de reproduction de Petits Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*).



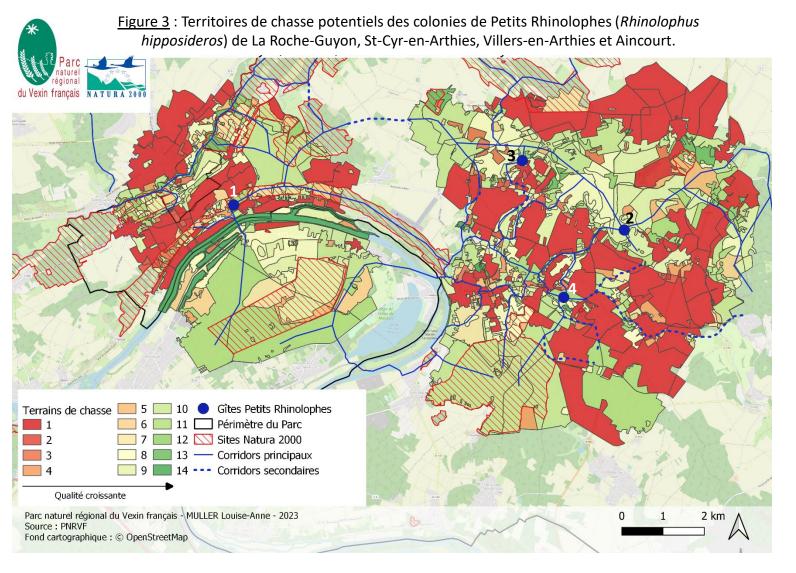
Aincourt (2)

- + St-Cyr-en-Arthies (3)
- + Villers-en-Arthies (4)

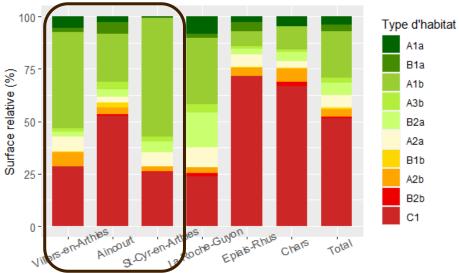
Métacolonie?

- Surfaces boisées
- X Fragilité continuités écologiques





<u>Figure 2</u>: Surfaces relatives des typologies d'habitat disponibles autour de chaque colonie de reproduction de Petits Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*).



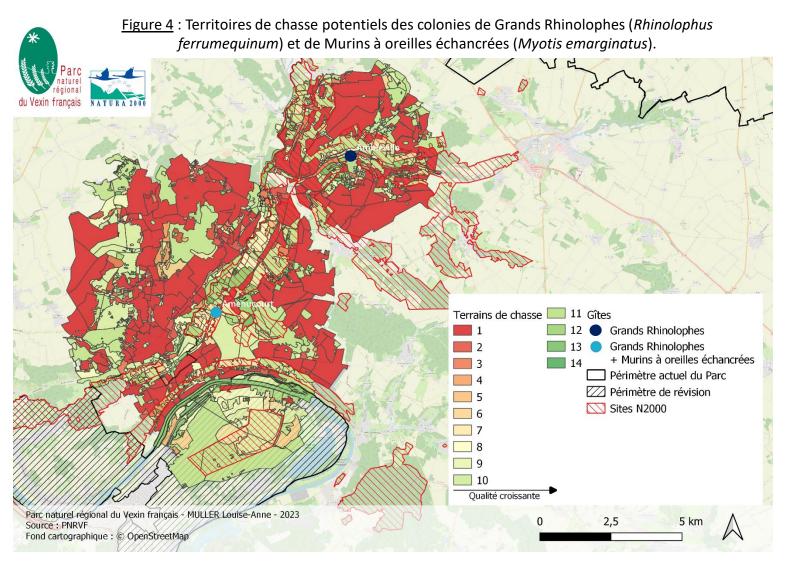
Aincourt (2)

- + St-Cyr-en-Arthies (3)
- + Villers-en-Arthies (4)

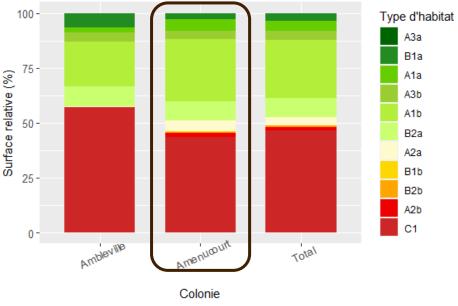
Métacolonie?

- Surfaces boisées
- X Fragilité continuités écologiques





<u>Figure 5</u>: Surfaces relatives des typologies d'habitat disponibles autour de chaque colonie de reproduction de Grands Rhinolophes et Murins à oreilles échancrées.



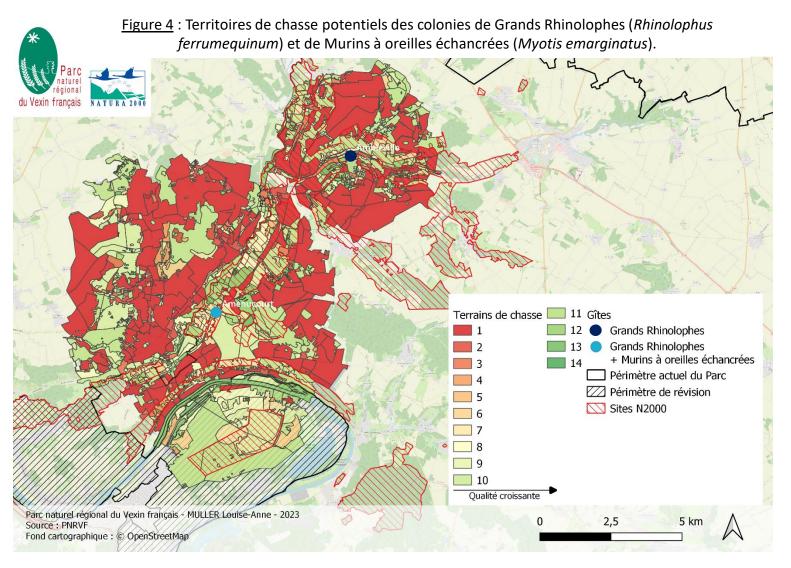
Amenucourt



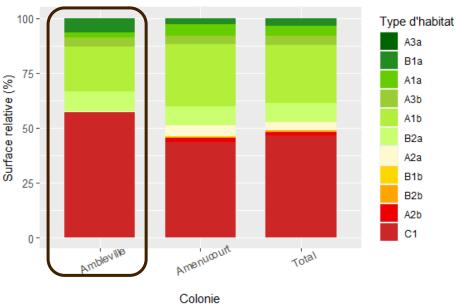
Mosaïque

+ Diversité de milieux





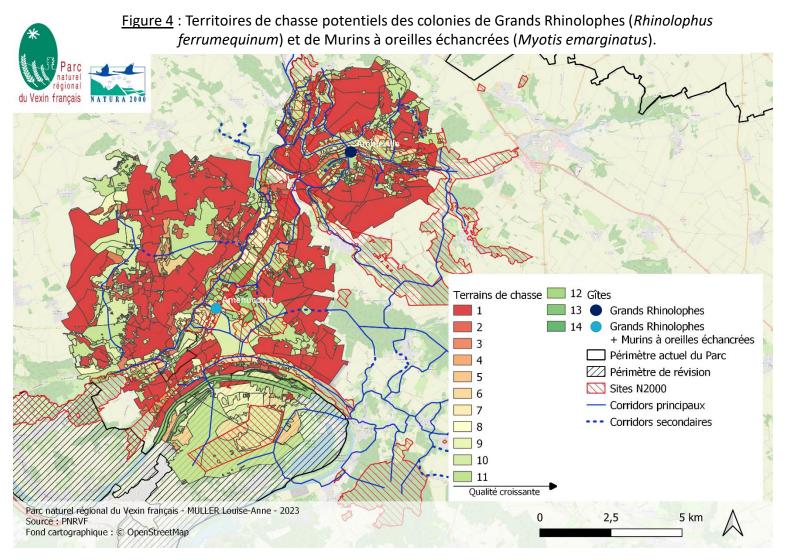
<u>Figure 5</u>: Surfaces relatives des typologies d'habitat disponibles autour de chaque colonie de reproduction de Grands Rhinolophes et Murins à oreilles échancrées.



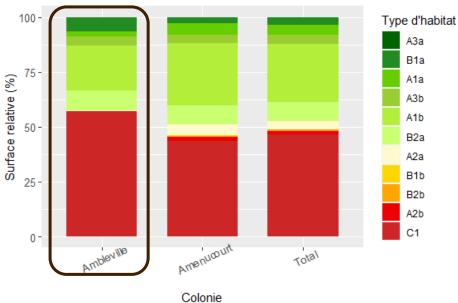
Ambleville

- Proximité : mosaïque d'habitats
 - + cours d'eau
- Grandes cultures





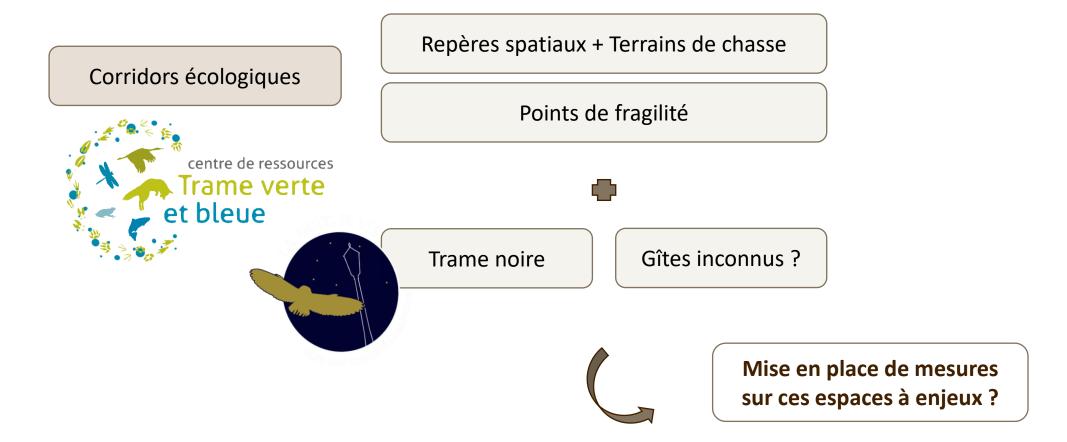
<u>Figure 5</u>: Surfaces relatives des typologies d'habitat disponibles autour de chaque colonie de reproduction de Grands Rhinolophes et Murins à oreilles échancrées.

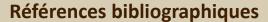


Ambleville

- Proximité : mosaïque d'habitats
 - + cours d'eau
- Grandes cultures









- Arthur, L., Lemaire, M., & Disca, T. (2021). Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse (3e éd., enrichie et mise à jour). Biotope Muséum national d'histoire naturelle.
- Barataud, M. (2001). *Protocoles d'étude des habitats de chasse potentiels autour des colonies de mise-bas des chiroptères de l'annexe II de la Directive Habitats*. http://ecologieacoustique.fr/wpcontent/uploads/Barataud 2001 Protocole etude habitats

chiros_annII.pdf

- Collignon, A. (2023). Suivi des chiroptères du Parc naturel régional du Vexin français. Bilan hibernation 2023. Site Natura 2000 "Chiroptères du Vexin français".
- DRIEAT, î.-F. (2020). *Les sites Natura 2000 franciliens*. DRIEAT île-de-France. https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/val-d-oise-95-r1716.html
- Loïs, G., Julien, J.-F., & Dewulf, L. (2017). *Liste rouge régionale des chauves-souris d'Ile-de-France* (Pantin : Naturparif, p. 152).

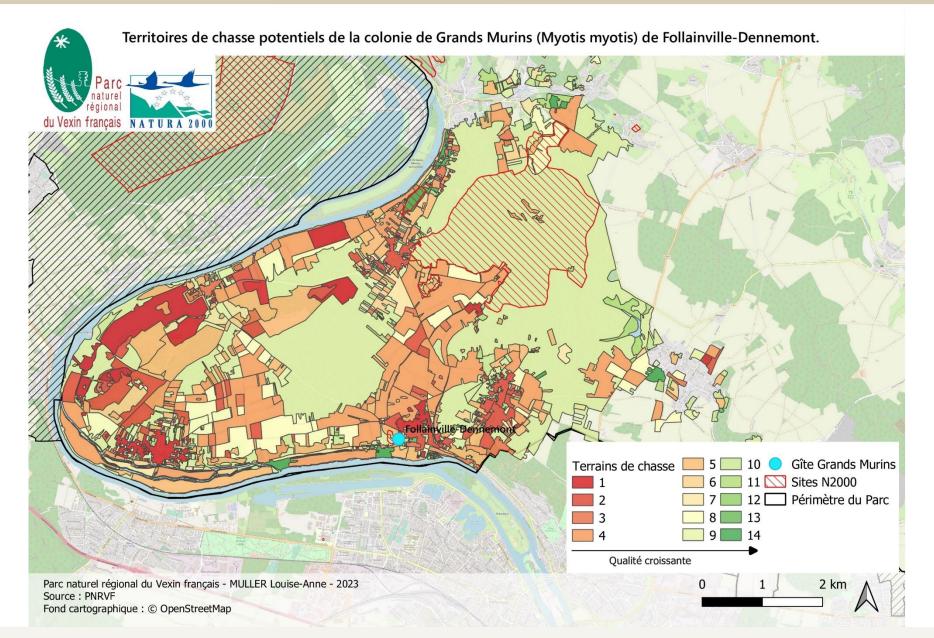
https://inpn.mnhn.fr/docs/LR_FCE/LR_regionale/Ile-de-France/LRR_Chiropteres_IDF.pdf

• Lucet, S. (2022). *Le Petit Rhinolophe. Une espèce fragile en Ile-de-France*. https://www.arbidf.fr/fileadmin/DataStorageKit/ARB/Articles/fichiers/09_RencontreNaturalistesIDF2022_PetitRhino.pdf





Annexes



Perspectives 2024



Perspectives 2024

- Suivis des chauves-souris en hibernation et colonies de reproduction
- Fermeture de la cavité de Chars (CEN IdF) ?
- Poursuite des réflexions liées à l'extension du site (SAP, études complémentaires)

Perspectives 2024

- Lettre Natura 2000 pour fin 2023 (version digitale privilégiée)
- Création d'encarts / actualités à relayer régulièrement sur le site des communes ?
- Généraliser la mention Natura 2000 sur les sites des communes concernées et renvoi vers le site standardisé
- Réflexion globale sur la création de panneaux de sensibilisation (charte graphique Natura 2000 Ilede-France)
- Réflexions autour d'un programme d'animations (lien avec les expos du musée)
- Partage d'information sur les réseaux sociaux du Parc (Facebook et Instagram)

Temps d'échange



Merci de votre attention!

Amélie COLLIGNON

a.collignon@parcduvexin.fr

01 34 48 66 09

06 81 58 86 08



Annexe : la dotation biodiversité

Commune	Dotation Natura 2000	Dotation PNR	Total
Chars		3 000 €	3 000 €
Saint-Cyr-en-Arthies		3 000 €	3 000 €